

Spéc - CST
BA - CS/OPS
22/07/19

REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES
ET DES TRANSPORTS
PORT AUTONOME DE COTONOU
DIRECTION GÉNÉRALE
DIRECTION DE LA CAPITAINERIE

Copie et affichage
Affichage
Pour desproi
22/07/19
C-OPS

NOTE CIRCULAIRE N° 1408/19/PAC/DG/DPSOI/DC/DP-OPS/SSFA

PORTANT FIXATION DU COÛT DE RÉIMPRESSION DES NOUVEAUX BADGES TEMPORAIRES PERSONNALISÉS D'ACCÈS AU PORT DE COTONOU

DANS LE CADRE DES RÉFORMES VISANT L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'IDENTIFICATION DES USAGERS DU PORT DE COTONOU, DES BADGES TEMPORAIRES PERSONNALISÉS, VALIDES PAR ACTIVATION, ONT ÉTÉ CONFECTIONNÉS ET MIS À LA DISPOSITION, SANS CONTREPARTIE PÉCUNIAIRE, DES STRUCTURES EMPLOYANT LA MAIN-D'ŒUVRE OCCASIONNELLE (DOCKERS ET TÂCHERONS) ET DES CONDUCTEURS ET APPRENTIS DE CAMIONS DE TRANSPORT DE MARCHANDISES, EN REMPLACEMENT RESPECTIVEMENT DES BADGES ANONYMES ET BRACELETS SÉCURISÉS PRÉCÉDEMMENT UTILISÉS.

CETTE OPÉRATION DE DÉLIVRANCE GRATIS DE BADGES, LANCÉE DEPUIS LE 1^{ER} MAI 2019, ET ÉLARGIE PAR LA SUITE AUX USAGERS EXERÇANT DES ACTIVITÉS PONCTUELLES (CONDUCTEURS CHARGÉS DU TRANSFERT DE VÉHICULES D'OCCASION ET AUTRES), SE POURSUIT JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

EN CONSÉQUENCE, TOUS LES USAGERS CONCERNÉS PAR LADITE MESURE, ET N'AYANT PAS ENCORE ACCOMPLI LES FORMALITÉS D'ENREGISTREMENT, SONT INVITÉS À LE FAIRE EN VUE DE SE FAIRE DÉLIVRER LEURS BADGES PERSONNALISÉS, QUI NE LEUR COÛTERONT RIEN À LA PREMIÈRE DÉLIVRANCE.

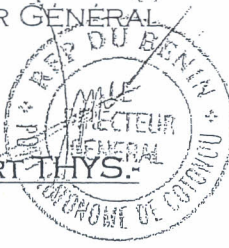
EN REVANCHE, LES RÉIMPRESSIONS DE BADGES POUR RAISON DE PERTE OU DE DÉTÉRIORATION DUE À UN MAUVAIS ENTRETIEN SONT FACTURÉES, ET L'USAGER DEVRA, LE CAS ÉCHÉANT, S'ACQUITTER DU MONTANT Y AFFÉRENT. CE MONTANT EST FIXÉ À CINQ MILLE (5 000) FRANCS CFA TOUTES TAXES COMPRIS.

LE DIRECTEUR DE LA CAPITAINERIE, COMMANDANT DU PORT, LE DIRECTEUR DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET LE DIRECTEUR DES FINANCES ET DE LA COMPTABILITÉ SONT CHARGÉS CHACUN EN CE QUI LE CONCERNE DE L'APPLICATION STRICTE DE LA PRÉSENTE NOTE CIRCULAIRE QUI PREND EFFET POUR COMPTER DE LA DATE DE SA SIGNATURE, ET ANNULE TOUTES DISPOSITIONS ANTÉRIEURES CONTRAIRES.

FAIT À COTONOU LE 22 juillet 2019

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

JORIS ALBERT THYS



REPUBLIQUE D	
Ministère des Infrastructures	
PORT AUTONOME	
Département de	
COURRIER	
Le: 23/07/19	
Sous le N° 5617	